



Démantèlement à CFF Cargo

Heure des questions – 11 juin 2012

Texte déposé

CFF Cargo vient d'annoncer sa décision : la filiale des CFF va finalement supprimer, d'ici la fin de l'année, 128 de ses quelque 500 points de chargement par wagons. Cette mesure entraînera également la suppression de 200 postes de travail.

Le Conseil fédéral ne pense-t-il pas :

- que cette mesure remet en cause l'objectif de service public et s'attaque aux régions périphériques, au nom de la rentabilité ?
- que cette mesure est contraire aux objectifs de réduction du CO2 ?